



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Cahier des charges : Organisation d'épreuves Nationales et Internationales CIE 2017

<u>1-démarches administratives</u>	p2
<u>2-organisation générale</u>	p2 à 8
2.1-locaux à prévoir	p4
2.2-matériel à prévoir à terre	p4 et 5
2.3-secrétariat	p5
2.4-émargement	p5
2.5-sonorisation	p5
2.6-parking à bateaux	p5 et 6
2.7-accueil sponsors et presse	p6
2.8-classements	p6
2.9-remise des prix	p6 et 7
2.10-hébergements des participants, accompagnateurs et organisateurs	p7
2.11-animations	p7
2.12-vendeurs spécialistes	p8
2.13-publicité-sponsors	p8
2.14-fléchage de l'épreuve	p8
<u>3-organisation sportive</u>	p8 et 9
<u>4-parcours de régates</u>	p9
<u>5-surveillance</u>	p9 et 10
<u>6-liaisons radio</u>	p10 et 11
<u>7-financement de l'épreuve</u>	p11
Annexe1-inscriptions	p12
Annexe2-jauge	p13
Annexe 3-organisation sportive	p14
Annexe 4- classements	p15
Annexe 5 – Instructions de course types	¹ p16

Validation : (nom et date)



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Objet

Ce cahier des charges définit les conditions d'organisation et de déroulement de la CIE que prévoit Promotion Optimist (la POP), association de classe « Optimist » en France.

En étant candidate à l'organisation d'une épreuve, l'entité organisatrice s'engage auprès de la POP à respecter intégralement les termes de ce cahier des charges ainsi que le règlement sportif en vigueur au moment de l'organisation de la compétition. Elle se rappellera à tous moments que l'épreuve s'adresse à de jeunes et très jeunes coureurs.

L'entité candidate à l'organisation d'une épreuve matérialise son accord en signant ce cahier des charges et en le renvoyant par courriel au Président de la POP, copie le Président de la commission sportive et le Secrétaire, lors de sa candidature.

L'attribution définitive de l'organisation d'une épreuve par la POP à une entité organisatrice est soumise à la complète acceptation du présent cahier des charges.

1 – Démarches administratives :

L'entité organisatrice sera chargée de prévenir et d'associer à la préparation de l'épreuve :

- sa Ligue et son Comité Départemental,
- sa Municipalité (soutien logistique et/ou financier)
- les Affaires Maritimes ou les Ponts et Chaussées,
- la Police et/ou la Gendarmerie,
- les Représentants de l'Etat de l'ampleur de la manifestation pour l'organisation des secours d'urgence,
- l'Office du Tourisme

Elle fera réserver le plan d'eau en prévenant les plaisanciers et les professionnels de la mer.



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

6 mois avant l'épreuve transmettre une copie de l'avis de course (sous format numérique) au délégué et président de la commission sportive POP pour lecture.

Après validation par la POP, mise en ligne de l'avis de course, envoi de l'avis de course en anglais à IODA.

2 - Organisation générale :

L'épreuve sera organisée par un Comité d'Organisation comprenant les responsables suivants :

- Un ou plusieurs membres du club organisateur,
- Le délégué de ligue de Promotion Optimist,
- Eventuellement des responsables des associations locales partenaires (ligue, CDV, municipalité)

Le Comité d'Organisation reste souverain et aura pour tâche d'être coordonnateur des actions menées par les différents partenaires : membres du Club, de la Ligue, de Promotion Optimist et de la FFVoile.

La POP désigne un référent membre de la commission sportive. Son rôle, auprès du comité d'organisation, est de faciliter la bonne prise en compte par l'entité organisatrice des attendus de la POP concernant l'organisation de l'épreuve et de suivre la bonne préparation de l'épreuve : réponse à des questions concernant le cahier des charges, points pratiques d'organisation.

L'entité organisatrice recevra de la POP la liste des coureurs sélectionnés pour chaque catégorie.

L'entité organisatrice se conformera aux dispositions de l'annexe 1 concernant les pré-inscriptions et inscriptions.

Le programme doit prévoir 5 jours de courses obligatoirement.

Il est nécessaire pour l'entité organisatrice d'envoyer l'avis de course à IODA pour mise en ligne sur leur site (en français et en anglais).

Le club organisateur s'assurera que l'accueil des coureurs est possible le week-end avant l'ouverture de la procédure d'inscription. A minima, cet accueil devra permettre un stockage des remorques et la mise à l'eau des bateaux des coureurs, des entraîneurs ou des accompagnateurs.

2-1 Locaux à prévoir :



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

- 1 Salle d'accueil avec vidéo (pour animation coureurs-entraîneurs) si possible
- 1 Secrétariat avec poste informatique, une imprimante, un photocopieur et une liaison Internet ADSL,
- 1 Salle informatique avec liaison internet ADSL (wi-fi recommandé), un photocopieur gros volume pour copier les résultats,
- 1 Salle PC course, (si possible face au plan d'eau), le local doit être situé dans un endroit fermé assez calme mais central (pour pouvoir avoir une vision rapide du plan d'eau, mise à l'eau et de l'émargement) non loin des mâts de pavillons des ronds,
- Salles pour Comités de Course et Comités de Réclamation, et tableau d'affichage proche du jury.
- Salle pour la FFVoile si organisation d'un stage Arbitrage,
- Local de jauge et de certification (Cf. Annexe 2)
- Zone abritée pour l'émargement des coureurs,
- Local ou chapiteau permettant le stockage vertical des voiles grées si possible,
- Vestiaires filles et garçons avec toilettes

2-2 Matériel à prévoir à terre :

- 1 mat de pavillonnerie général (drapeaux FFVoile, Région, Département),
- 1 mat de pavillonnerie par rond,
- Des tableaux d'informations abrités et de grande taille :
 - 1 par rond pour résultats,
 - 1 pour le Jury au voisinage du Jury,
 - 1 pour annonces diverses (animation, et annonces diverses),
 - 1 pour affichage de la carte marine de la zone de course, avec l'arrêté des Affaires Maritimes sur l'épreuve.
- 1 système sonore puissant pour l'envoi de la pavillonnerie,
- 3 jeux de pavillons pour les mâts à terre,
- VHF fixe (1 par rond plus une pour le canal de sécurité) pour le PC course,
- Jumelles,
- Photocopieur de débit suffisant et réserve d'encre nécessaire,
- Matériel informatique spécifique pour le secrétariat et les résultats,
- Encreur indélébile (jauge et secrétariat),
- Classeurs, chemises et boîtes d'archivage,
- Petit matériel : colle, adhésif, crayons, stylos, feutres indélébiles et délébiles, ciseaux, agrafeuses, punaises,
- Ramettes de papier couleurs (plusieurs couleurs),
- PC avec liaison réseau et internet



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

2-4 Emargement :

Un émargement sera systématiquement prévu et mentionné dans les instructions de courses.
Cf. Annexe 1.

2-5 Sonorisation :

Indispensable dans les zones « Club » et « Parking ».

2-6 Parking à Bateaux :

Le parking à bateaux sera organisé en plusieurs selon les ronds de course (une zone par rond).
Un espace d'environ 5 m² par bateau est à prévoir.
Au sein de chaque zone, le regroupement des zones par ligue et pays pour les étrangers sera privilégié.
Pour chaque zone, un couloir de circulation est à prévoir vers l'espace de mise à l'eau du rond et le(s) parking(s) à bateaux.

La POP est engagée dans la préservation de l'eau :

Le rinçage des bateaux est autorisé uniquement en fin de régata. (1 pour 50 bateaux), aucun point de rinçage n'étant mis à disposition des coureurs durant la compétition.

Gardiennage de nuit, Mise à l'eau facile des bateaux des coureurs, disposant d'un espace permettant le stockage des chariots de mise à l'eau des coureurs durant chaque journée de régata.

Mise à l'eau facile des bateaux des entraîneurs et des accompagnateurs. Les bateaux des accompagnateurs sont mis à l'eau au début de l'épreuve et remontés en fin d'épreuve. Ces bateaux devront donc être amarrés en toute sécurité pendant toute la durée de l'épreuve. Il est préférable dans la mesure du possible, que leur mise à l'eau soit distincte de celle des bateaux des coureurs, ou tout du moins organisée à des moments différents.

Un espace de stockage des remorques des bateaux des entraîneurs ou accompagnateurs, ainsi que des remorques de convoyage des bateaux des coureurs, doit être prévu et de taille suffisante au regard du nombre de coureurs.

2-7 Accueil Sponsors et Presse :



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Accueil des journalistes, photographes, officiels.

Prévoir un bateau « confortable ».

Emplacement privilégié pour les revendeurs de matériel et partenaires de la classe.

Une connexion internet et téléphone

2-8 Classements et remise des prix :

Les résultats doivent être effectués par un commissaire aux résultats sachant gérer des groupes. Si le club le souhaite, un commissaire aux résultats pourra être affecté par la FFVoile. Un ordinateur avec logiciel agréé par la FFVoile (Freg) est indispensable pour le calcul des résultats avec connexion Internet pour mise en ligne des résultats chaque soir sur le site Internet de la régata et de la POP. Pour accélérer la communication des résultats, il est demandé de prévoir autant d'ordinateurs que de ronds de classement.

Un classement général doit être effectué par catégorie POP :

- Minimes /Cadets
- Benjamins
- Course par équipe

Des panneaux d'affichage de grandes tailles et à l'abri du vent et de la pluie.

Les résultats de l'épreuve sur papier ou par email doivent être adressés au Président de la commission sportive de la POP (sous fichier xls avec années de naissance) et à la FFV.

Il est indispensable que le poste informatique et classements soient tenus par une personne compétente qui connaisse à la fois le programme de classement et les diverses étapes qui précèdent la proclamation des résultats.

Le classement sera mis à jour à la fin de chaque journée d'épreuve (hors course d'entraînement).

Il ne sera pas distribué de prix en espèces.

Des lots divers peuvent être distribués selon l'ordre du classement et tirés au sort.

Un podium (ou vainqueur de course avec remise d'un T-shirt ou lycra spécifique sera mis en place chaque jour.

Cérémonie de clôture : placée en fonction des courses courues, de préférence le soir du dernier jour ou dès que possible.

Les coupes ou récompenses, seront attribuées aux 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque catégorie : Benjamin, et minime/cadet.

Seront également récompensés à l'issue du classement scratch : Le 1^{ER} benjamin et la 1^{ère} benjamine première année (2007 pour la saison 2017), le 1^{ER} et la 1^{ere} minimes première année (2005 pour la saison



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

2017), ainsi que sur le rond « Open » : Le 1er poussin et la 1ère poussine (nés en 2008 et après pour la saison 2017) .

La dimension des coupes devra respecter la hiérarchie du classement.

La cérémonie de clôture et de remise des prix intégrera le temps nécessaire (1/2h) à l'annonce des sélections par le représentant de Promotion Optimist.

2-9 Accueil des participants, accompagnateurs et organisateurs.

Un parking sur le site de l'épreuve sera réservé aux camping-cars et caravanes (indispensable avec une priorité aux familles participants à l'organisation),
Prévoir des parkings voitures les plus proches possibles et un terrain pour stocker les remorques qui pourront être tolérées sur le parc à bateau dans le cas de coffres ou de rangements collectifs. Le parking remorques sera gardienné.

Les prises en charges suivantes sont à prévoir :

- **Totale** pour les Présidents de Comités de course, Présidents du Comité de Réclamation, juges, Jaugeur d'Epreuve, Mesureur d'Epreuve, Responsable informatique,
- **Partielle** (repas du midi) pour les membres du Comité de Courses, du Jury, de la Jauge et le mesureur (s'ils sont locaux) et participants à la surveillance.

2-10 Animations :

Le Comité d'Organisation prévoira au minimum:

- Un pot d'accueil,
- Un pot de départ,
- Un goûter chaque jour au retour des coureurs après les courses,

2-11 Vendeurs spécialistes :

Quelques vendeurs spécialisés en matériel Optimist assurent une assistance sur le lieu des régates :



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

- Leur prévoir un emplacement assez central.
- Une demande sera faite par le Comité d'Organisation auprès de la Mairie de la commune pour autoriser l'installation des commerçants sur le site.
- Il semble normal de leur demander une participation (financière) en matériels (lots) arrêtée par convention entre le commerçant et l'Organisateur.
- Aucune exclusivité ne sera accordée à un vendeur.

2-12 Publicité – Sponsors

Le choix de sponsors doit respecter les interdictions ministérielles (alcools – cigarettes). Dans tous les cas prendre contact avec Promotion Optimist. Des emplacements pour banderoles ou calicots seront réservés pour les partenaires de POP.

Marotte réservée à la classe pour le marquage.

2-13 Fléchage de l'épreuve :

Fléchage routier selon les différentes provenances. (sigle Optimist recommandé).
Prévoir un plan général de tous les lieux sur l'épreuve, à afficher à l'accueil.

3 - Organisation sportive.

Le programme de l'épreuve sera établi en tenant compte des recommandations de Promotion Optimist, conformément au règlement sportif de la Classe.

Le mode de répartition des coureurs dans les différents groupes sera établi par Promotion Optimist. Cf. Annexe 3

Les instructions de courses seront celles de la FFVoile/POP fournies par la POP et complétées par le Club organisateur. Elles seront mises en ligne sur le site de la régata et de la POP . Seules les annexes seront remises aux entraîneurs lors de la confirmation des inscriptions.

Un briefing entraîneurs doit être organisé par le comité de course avant le début de l'épreuve.

Les Présidents de Comité de Course et de Réclamation seront choisis en accord avec Promotion Optimist.

4 - Parcours de régata.



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

Les parcours sont de type trapèze sauf pour la course par équipe.

Le Comité d'Organisation fournira :

- Le nombre de bouées adaptées visibles et solides 4 bouées de parcours et une bouée d'arrivée, plus 2 petites matérialisant la zone pré-départ).
- 1 bateau Comité avec système de drisses (minimum 8) suffisamment hautes (environ 5 mètres) pour que les pavillons soient nettement visibles, avec un système sonore efficace et 2 tableaux (1 grand, 1 petit) et une pavillonnerie complète par rond,
- 1 bateau viseur avec mouillage suffisamment long pour ajuster la ligne de départ + VHF, (sauf pour le rond « open », où il sera remplacé par une bouée départ)
- 1 bateau commissaire avec système de drisses (minimum 2) et jeu de pavillons correspondant, corne de brume, VHF,
- 1 bateau arrivée avec système de drisses (minimum 4) et jeu de pavillon correspondant, corne de brume, VHF,
- 1 bateau mouilleur rapide avec au moins 2 personnes à bord, girouette, compas de relèvement, compas de route et VHF,
- Course par équipe : 4 bouées crayon pour le parcours, une bouée départ et une bouée arrivée, 1 bateau départ et un bateau arrivée.

Deux bateaux supplémentaires par rond de type semi-rigide doivent être prévus pour le Jury (pour le jugement de la règle 42 sur l'eau). Un semi-rigide doit être fourni au jugeur et au PRO..

Les bateaux officiels de chaque rond devront arborer une flamme de la couleur spécifique.

L'entité organisatrice aura prévu une procédure de substitution en cas de problème sur l'un des bateaux de l'organisation, l'empêchant alors d'assurer son rôle.

5 - Surveillance :

Si la surveillance reste coordonnée sous la responsabilité de l'entité organisatrice qui se doit d'apporter la plupart des bateaux à moteur, il est évident que le concours d'accompagnateurs extérieurs (entraîneurs, parents) est nécessaire.

La surveillance est l'affaire de tous.

A terre : **vérification de chaque optimist avant mise à l'eau de la bague de blocage du mât et des boudins**



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

(gonflage et étanchéité).

Sur le plan d'eau : Toute personne acceptée sur le plan d'eau de la régata se doit de rester vigilante et d'intervenir si nécessaire.

Une réunion de coordination rappellera au besoin les consignes d'assistance.

Une attention particulière doit être apportée sur les trajets Terre/Parcours. Lors de conditions difficiles, il conviendra d'interdire l'aller ou le retour sans accompagnateur.

Le comité d'organisation fournira pour sa part :

- 1 bateau de surveillance pour 10 à 15 Optimists.
- **En complément des bateaux d'entraîneurs ou d'accompagnateurs pourront être inclus dans le dispositif de surveillance. Dans ce cas carburant, huile et paniers repas leur seront fournis.**

Prévoir une réserve de carburant disponible à terre et sur l'eau. Chaque bateau du dispositif de surveillance doit être facilement identifiable et affecté à un groupe de coureurs.

Il sera prévu un responsable/coordonnateur de la surveillance sur chaque rond ainsi qu'un responsable général ayant une bonne connaissance du plan d'eau.

Chaque responsable de la surveillance, en accord avec son Président de Comité de course répartira quotidiennement les bateaux de surveillance dont il dispose selon un dispositif adapté aux conditions de navigation.

Seront obligatoirement prévus :

- Des bateaux chargés de surveiller les derniers concurrents qui sont souvent les moins aguerris,
- Des bateaux chargés d'accompagner ou de surveiller à distance les optimists effectuant le trajet entre la terre et le parcours,
- Un poste de secours d'urgence.

Dans le cas particulier de parcours éloignés ou de conditions atmosphériques difficiles, il sera prévu sous le vent du parcours une ou plusieurs bouées d'amarrage en cas d'avarie ou d'abandon. Les optimist « abandons » ne seront remorqués qu'à l'issue de la manche afin de ne pas mobiliser les bateaux de surveillance en aller-retour.

6 - Liaisons radio :

Un nombre suffisant de postes VHF fixes ou mobiles sera prévu.

Le PC Course doit être à l'écoute de chaque rond et doit disposer d'un poste supplémentaire en veille sur le canal 16.

Des fréquences seront affectées à chaque rond, à la surveillance, aux liaisons diverses (résultats,



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

commissaire nautique, etc ...)

S'assurer que d'autres manifestations proches n'utiliseront pas les mêmes fréquences.

7 - Financement de l'épreuve :

10.50€ par inscrit et journée de compétition (course d'entraînement du Dimanche incluse, qui sera organisée avec le même sérieux que les autres courses, et pourra servir pour effectuer la répartition dans les poules).

Majoration à 13 € pour inscription tardive (2 semaines avant la date de clôture des pré-inscriptions)

Aucun dépassement ne sera autorisé sans accord écrit préalable par le référent désigné de la commission sportive POP.

Le (ou la) Président(e) de la POP pourra décider de l'attribution d'une somme de 1000 euros au club organisateur à la condition du strict respect du présent cahier des charges.



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

ANNEXE 1

Inscriptions

Gestion des pré-inscriptions :

- Enregistrer les pré-inscriptions accompagnées des droits,
La fiche d'inscription doit contenir au minimum :
 - ✓ nom, prénom, adresse et mel,
 - ✓ numéro de licence FFV, club et son numéro et son année de naissance
 - ✓ autorisation parentale, décharge médicale, nom de la personne responsable à terre et sur l'eau du coureur avec n° de téléphone pour la joindre à tout moment,
 - ✓ la catégorie et le nom de l'entraîneur en charge du coureur.

- Fournir un site Internet, propre à l'épreuve, avec :
 - ✓ Pré-inscription en ligne avec paiement bancaire sécurisé,
 - ✓ fichier avec liste des préinscrits,
 - ✓ plan d'accès au site,
 - ✓ plan du site avec mise à l'eau opti et mise à l'eau sécu,
 - ✓ avis de course
 - ✓ hébergements possibles à proximité et de plusieurs types.
 - ✓ Version anglaise obligatoire

Confirmation des inscriptions :

- Vérifier lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive :
 - ✓ L'attestation d'adhésion à Promotion Optimist (imprimable sur le site de la POP), ou à l'association de Classe Optimist du pays résident pour les étrangers,
 - ✓ La validité de la licence FFVoile ou du pays résident pour les étrangers, visa médical, autorisation parentale et décharge médicale,
 - ✓ La feuille déclarative de conformité aux règles de jauges (feuille minimales et feuille benjamin),
 - ✓ L'appartenance des barreaux à la liste fournie par la POP selon les groupes de sélection
 - ✓ Attestation d'assurance pour les coureurs étrangers,
 - ✓ La présentation de la carte « Pub » s'il y a lieu,
 - ✓ La 1ère page du livret IODA,



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

- ✓ Pour les coureurs étrangers, le club organisateur doit leur fournir :
 - Pour les filles : un carré rouge à coller sur la voile (140 à 160mm de coté)
 - Pour les benjamins : une bande noire de largeur 40 à 50 mm et de longueur 400 à 600mm

➤ Logistique

Local ou chapiteau permettant d'accueillir 2 postes (Cadets/Minimes – Benjamins) d'inscription (un poste = une table de 2 m2)

Prévoir une table spéciale pour les cas particuliers (non pré inscrits, de visa médical, demande de dérogation etc...) avec un PC avec liaison internet

Cet accueil nécessite la présence de 1 à 2 personnes formées. En général des responsables de POP s'associent à cet accueil.

Emargement :

Prévoir :

- Des tables abritées, (au moins une par rond),
- Au moins 2 à 3 personnes suffisamment disponibles,
- Une organisation qui évite les bousculades (une table par rond et flamme),
- Un gâteau et une boisson chaude en période froide et fraîche en période chaude à l'émargement du retour.



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

ANNEXE 2

Jauge

L'organisation de la jauge sera définie par POP et coordonnée par le responsable de la Commission technique de POP. Il précisera les vérifications à effectuer et les conditions de mise en application de la charte de mesurage (sur le site internet www.promotion-optimist.fr).

La charte de mesurage devra être affichée sur le panneau officiel.

Local :



Un local ou chapiteau avec électricité et au moins 3 m de hauteurs (minimum de 100 à 200 m²), si possible fermé.

Matériel :

- 2 tables de 3mx3m pour dérouler les voiles,
- 1 table de 2 m² pour le responsable de la jauge,
- 1 table de 2 m² pour le secrétariat de la Jauge,

Personnel :

- Un jaugeur d'épreuve, accepté POP,
- Un jaugeur adjoint
- Un mesureur de classe
- 1 personne de la commission technique de POP,
- 1 ou 2 personnes pour aider dont une capable de saisies informatiques.

Les feuilles de [Déclaration de conformité aux règles de jauge Minimales](#)  et de [Déclaration de conformité aux règles de jauge Benjamins](#)  sont en ligne sur le site de la POP (rubrique jauge)



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

ANNEXE 3

Organisation sportive

Afin d'être en conformité avec les recommandations de la Commission Centrale d'Arbitrage de la Voile, le système de poules sera utilisé dès qu'il y aura plus de 80 coureurs.

Les coureurs étrangers seront admis en Minimes/Cadets et Benjamins , Pour tous les coureurs étrangers, l'entité organisatrice devra vérifier les règles d'âge (mêmes règles d'âge que pour les coureurs français), en fonction des groupes d'inscription (Minimes ou Benjamins).

Les coureurs sont répartis en :

Trois (ou quatre)ronds pour la CIE :

1 = Minimes/Cadets et benjamins qualifiés. (Possibilité de séparer les benjamins)

2 = Open

3= Course par équipe



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

ANNEXE 4

Organisation et traitement des demandes de régate

Vous trouverez ci-après un calendrier de travail pour le dépôt des candidatures à l'organisation d'une régate de niveau SIL, SN et internationale.

Les délégués de ligue doivent rappeler aux entités organisatrices la démarche de candidature. Les candidats doivent transmettre directement ou par l'intermédiaire du Délégué de Ligue, une demande écrite avec petit dossier de présentation au Président de la commission sportive de Promotion Optimist (copie le Président et le Secrétaire de Promotion Optimist).

La commission sportive analyse les candidatures et transmet ses propositions au conseil d'administration de Promotion Optimist pour validation.

Schéma d'élaboration du calendrier :

ANNEE CIVILE 2017

	Date limite de transmission de la candidature	Date limite de la décision du conseil d'administration de Promotion Optimist
CIP CIE 2017	MARS2016	Lors de la CIP2016
SILA SIL 2017	30 JUIN 2016	Lors de la CIE 2016



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

ANNEXE 5

Instructions de course types

INSERER LE LIEN VERS LE FICHER D'IC TYPE